JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7297775101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7297775101

Cette annonce a été mise en ligne le **15 juillet 2022** sur **Actu.fr - Voix du Gers**
Pour le département : **32 - GERS**

TBM
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : "Peatge"
32330 LAURAET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAURAET (32330) du 09/06/2022, il a été constitué, à compter du 01/08/2022, une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TBM
Siège : "Peatge" 32330 LAURAET
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000€
Objet : Entretien espaces verts : fauchage, débroussaillage, élagage, taille, abattage, désherbage, tonte, curage de fossé, entretien des fossés et des abords paysagers des voies de circulation et massifs, pour les collectivités et les particuliers.
Exercice du droit de vote : L'associé unique est seul compétent pour prendre les décisions relatives à la société, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision.
Sous réserve des dispositions légales, l'associé unique

dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Pendant une durée de CINQ (5) ans à compter du jour où la Société a perdu son caractère unipersonnel, aucun associé ne pourra céder, apporter, nantir ou donner en garantie les actions qu'il possède ainsi que tout droit de souscription, d'attribution ou autre ayant pour objet ou effet de conférer, directement ou indirectement, un droit quelconque sur tout ou partie du capital ou des droits de vote de la Société. Cette interdiction porte aussi bien sur les actions elles-mêmes que sur la nue-propriété et l'usufruit desdites actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Maël BERTIN demeurant à "Peatge"32330 LAURAET
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d 'AUCH.
POUR AVIS Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

